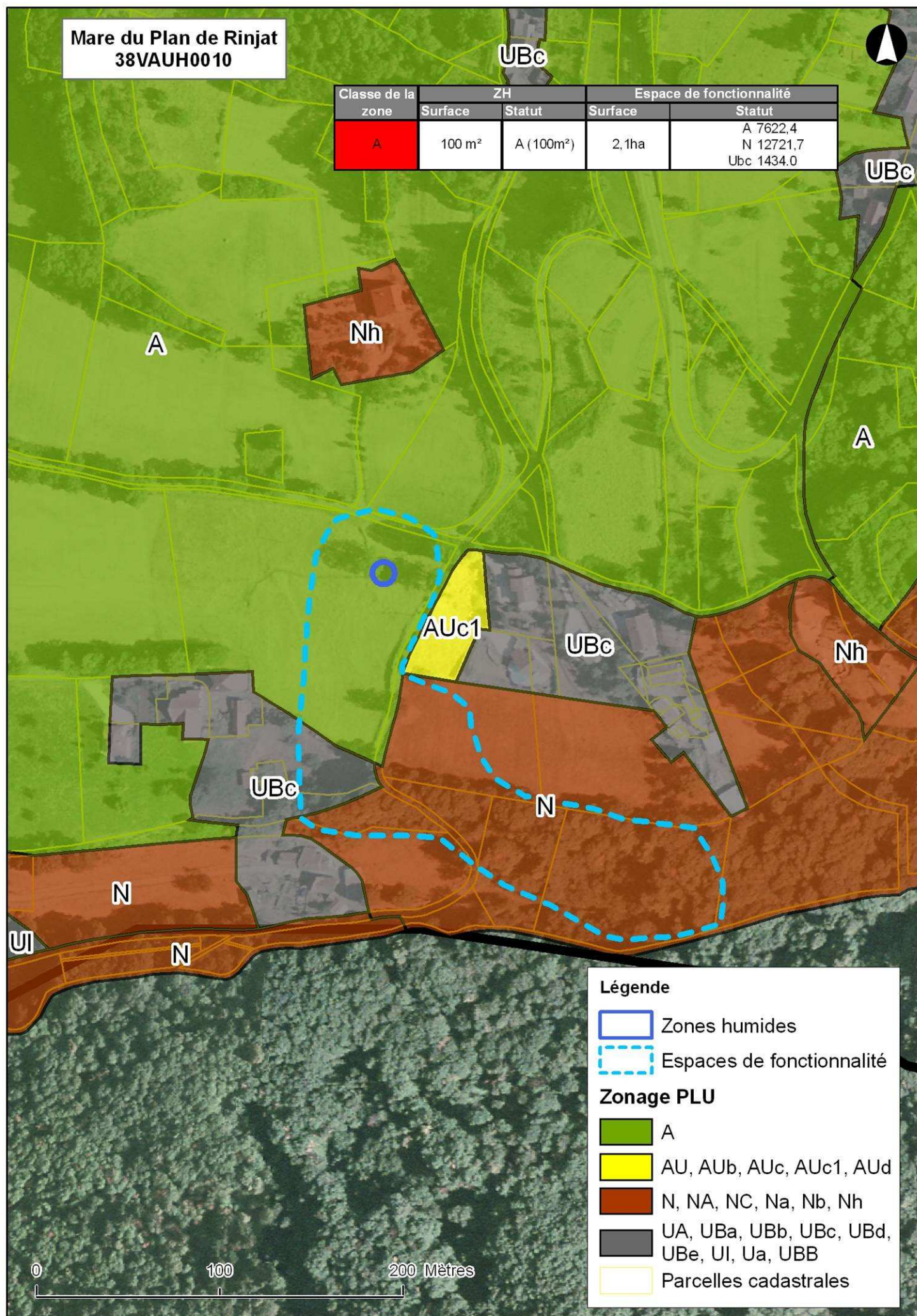


Mare du Plan de Rinjat
38VAUH0010

Classe de la zone	ZH		Espace de fonctionnalité	
	Surface	Statut	Surface	Statut
A	100 m ²	A (100m ²)	2,1ha	A 7622,4 N 12721,7 Ubc 1434.0



Légende

- Zones humides
- Espaces de fonctionnalité

Zonage PLU

- A
- AU, AUb, AUc, AUc1, AUd
- N, NA, NC, Na, Nb, Nh
- UA, UBa, UBb, UBc, UBd, UBe, UI, Ua, UBB
- Parcelles cadastrales

IV. Zone humide exutoire partiel de l'Arselle

Cette zone humide fait partie de la vaste zone humide de l'Arselle, située sur la commune de Chamrousse. Elle représente 0,34 ha sur les 43,8ha de l'ensemble recensé par le conservatoire Avenir. Cette zone humide est en aval de la principale, son fonctionnement et son état de conservation sont directement liés à ceux de la zone humide de l'Arselle.

Il n'est donc nécessaire de réglementer sur cette zone humide (classée en N dans le PLU de Vaulnaveys-le-Haut).

V. Espace de fonctionnalité de la mare de Plan Rinjat

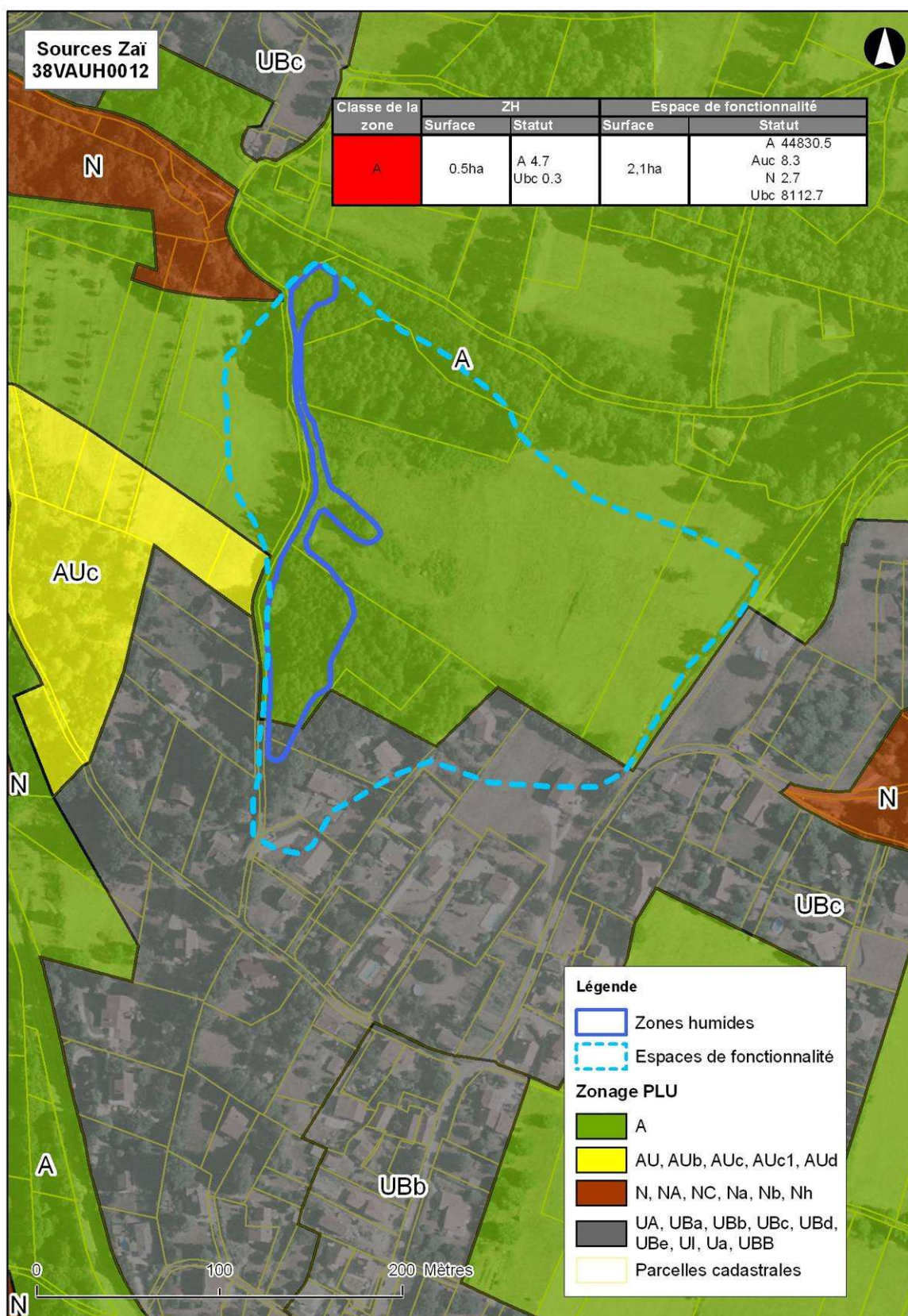
Une visite de terrain complémentaire a été réalisée afin de déterminer la connectivité des milieux naturels, qui sont à la base de la définition de l'espace de fonctionnalité de cette mare (les animaux doivent pouvoir rejoindre la mare depuis des milieux terrestres).

Il s'avère que la parcelle en bordure de chemin est limitée par des enrochements ne permettant pas la circulation de la faune terrestre.

Il convient donc de modifier les limites de l'espace fonctionnel sur les milieux « transparents » pour la faune.

III. Zones humides des Sources Zaï

Compte tenu de leur alimentation commune, les zones humides des sources Zaï et la mare des sources Zaï sont incluses dans un seul périmètre. Cette délimitation permet en outre une meilleure prise en compte de leur conservation liée au fonctionnement hydrologique.



Etang du Clos
38VAUH0003

Classe de la zone humide	ZH		Espace de fonctionnalité	
	Surface	Statut	Surface	Statut
A	4.1 ha	A (4 ha) UBb (0.1ha)	16.4 ha	A 128461 N 441.4 UBb 35067



Légende

- Zones humides
- Espaces de fonctionnalité
- Zonage PLU**
- A
- AU, AUb, AUc, AUc1, AUd
- N, NA, NC, Na, Nb, Nh
- UA, UBa, UBb, UBc, UBd, UBc, UI, Ua, UBB
- Parcelles cadastrales

La **parcelle 958** a fait l'objet d'un inventaire floristique des espèces dominantes et d'un sondage pédologique dans sa partie déboisée.

Parmi les espèces dominantes, de nombreuses espèces sont typiques des milieux humides : Reine des prés, Frêne élevé, Aulne glutineux, Epilobe hérissé, Saule blanc, laîche des rives, Jonc diffus.

Le sondage pédologique montre la présence d'un pseudo-gley à 10 cm et d'un gley à 40 cm. Ces sols sont typiquement liés à la présence d'une nappe permanente et fluctuante.

S10

Profondeur en cm	Couleur	Texture	Structure	Racine	Trace d'hydromorphie	apparition de l'eau
Humus	peu à pas d'humus					
0-20	brun	sableuse	lisse compacte	oui	Taches rouilles	
20-40	brun	sableuse	lisse compacte	oui	Taches rouilles et couleur bleutée (gley)	
40-60	brun	sableuse	lisse compacte	non	couleur bleutée (gley)	
60-80	Brun et bleu	sableuse	lisse compacte	non	couleur bleutée (gley)	+



Illustration 4 : Parcelle 958

Compte tenu de ces éléments, les limites de la zone humide sont maintenues, sachant que la parcelle 957 ne montre plus de caractère d'hydromorphie sur le sol superficiel (zone de remblais).

S'agissant de la **parcelle 957**, le cortège floristique est influencé par la gestion jardinée de la parcelle ainsi que des espèces de milieux frais. Deux sondages ont été effectués : l'un (S8) sur le remblai et l'autre (S9) au pied du remblai dans le boisement d'aulne.

Sur le remblais, le sondage est rapidement bloqué par la nature du sol : graviers, gravats allochtones. Le sol superficiel ne présente pas de trace d'hygromorphie.

S8

Profondeur en cm	Couleur	Texture	Structure	Racine	Trace d'hydromorphie	apparition de l'eau
Humus	peu à pas d'humus					
0-5	brun	grumeleuse	moyennement compacte	oui		
5-25	brun	grumeleuse graviers	moyennement compacte	oui		

En pied de remblais, les sondages pédologiques ont montré la présence de sol oxydé à 15 cm et de sol gley (présence d'eau permanente) à 80 cm. Le sol est hygromorphe sur S9.

S9

Profondeur en cm	Couleur	Texture	Structure	Racine	Trace d'hydromorphie	apparition de l'eau
Humus	peu à pas d'humus					
0-20	brun	sableuse	lisse compacte	oui	Taches rouilles	
20-40	brun	sableuse	lisse compacte	oui	Taches rouilles	
40-60	brun	sableuse	lisse compacte	non	Taches rouilles	
60-80	Brun et bleu	sableuse	lisse compacte	non	Taches rouilles et couleur bleutée (gley)	
80-100	Brun et bleu	Sableuse	Moyennement compacte	Non	Taches rouilles et couleur bleutée (gley)	+
100-120	Brun et bleu	Sableuse	Moyennement compacte	non	Taches rouilles et couleur bleutée (gley)	+

S7

Profondeur en cm	Couleur	Texture	Structure	Racine	Trace d'hydromorphie	apparition de l'eau
Humus	peu à pas d'humus					
0-10	brun	sableuse	lisse compacte	oui	Taches rouilles	
10-30	brun	sableuse	lisse compacte	oui	Taches rouilles	
30-50	brun et bleu	sableuse	lisse compacte	non	Taches rouilles et couleur bleutée (gley)	



Illustration 3 : Sondage pédologique S7

II. Zone de l'étang du Clos

Il s'agit de vérifier les limites de la zone humide au niveau de la parcelle 957. Des vérifications ont été réalisées également sur les parcelles adjacentes.

La parcelle étudiée est adjacente à une parcelle bâtie 955. ces parcelles ont été remblayées probablement lors de la construction.

La parcelle 208 est une prairie de fauche ou pâturée en limite du boisement humide de l'étang du Clos. Un fossé est en limite entre ces parcelles, et coule en direction de la zone humide.

La parcelle 958 est une parcelle en partie boisée, l'autre partie a fait l'objet d'une coupe récente. Cette partie offre un faciès de friche forestière avec de nombreux rejets.



Illustration 2 : Parcelles 957 à gauche de la clôture et 208 à droite

S'agissant de la parcelle 208, le cortège floristique ne présente pas de caractère hygrophile typique. En revanche, le sondage pédologique montre des horizons de pseudogley et gley, confirmant la présence de zone humide. Les taches rouilles (fer oxydé) indiquent une alternance au cours de l'année de conditions réduites et oxydées. Ce sol est appelé pseudo-gley (avec présence de fer ferrique). Un horizon réduit (gley, entièrement gris vert par la présence de fer ferreux uniquement) est lié à la présence d'eau permanente.

S4

Profondeur en cm	Couleur	Texture	Structure	Racine	Trace d'hydromorphie	apparition de l'eau
Humus	peu à pas d'humus					
0-10	brun	grumeleuse	lisse compacte	oui		
10-30	brun	Grumeleuse qq graviers	lisse compacte	oui		
30-50	brun	grumeleuse	lisse compacte	non		
50-70	brun	grumeleuse	lisse compacte	non		
70-90	brun	grumeleuse	lisse compacte	non		
90-110	brun	Grumeleuse qq graviers	lisse compacte	non		

S5

Profondeur en cm	Couleur	Texture	Structure	Racine	Trace d'hydromorphie	apparition de l'eau
Humus	peu à pas d'humus					
0-20	brun	grumeleuse	lisse compacte	oui		
20-40	brun	grumeleuse qq graviers	lisse compacte	non		
40-60	brun	grumeleuse	lisse compacte	non		
60-80	brun	grumeleuse	lisse compacte	non		
80-100	brun	grumeleuse	lisse compacte	non		
100-120	brun	grumeleuse sableuse	lisse compacte	non		
120-140	brun	sableuse	lisse compacte	non		

Les résultats de ces sondages figurent ci-après :

S1

Profondeur en cm	Couleur	Texture	Structure	Racine	Trace d'hydromorphie	apparition de l'eau
Humus	peu à pas d'humus					
0-5	brun	grumeleuse	lisse compacte	oui		
5-25	brun	grumeleuse	lisse compacte	oui	quelques taches orange (oxydation)	
25-45	brun	grumeleuse	lisse compacte	non	quelques taches orange (oxydation)	
45-65	brun	grumeleuse	lisse compacte	non	quelques taches orange (oxydation)	
65-85	brun	grumeleuse qq. graviers	lisse compacte	non		
85-105	brun	grumeleuse	lisse compacte	non		

S2

Profondeur en cm	Couleur	Texture	Structure	Racine	Trace d'hydromorphie	apparition de l'eau
Humus	peu à pas d'humus					
0-5	brun	grumeleuse	lisse compacte	oui		
5-25	brun	grumeleuse	lisse compacte	oui	quelques taches orange (oxydation)	
25-45	brun	grumeleuse	lisse compacte	non		
45-65	brun	grumeleuse Qq graviers	lisse compacte	non		

S3

Profondeur en cm	Couleur	Texture	Structure	Racine	Trace d'hydromorphie	apparition de l'eau
Humus	peu à pas d'humus					
0-5	brun	grumeleuse	lisse compacte	oui		
5-25	brun	grumeleuse	lisse compacte	oui		
25-45	brun	grumeleuse qq. graviers	lisse compacte	non		
45-65	brun	grumeleuse Qq graviers	lisse compacte	non		
65-85	brun	grumeleuse Qq graviers	lisse compacte	Non	quelques taches orange (oxydation)	
85-105	brun	grumeleuse	lisse compacte	non		

Entraigue
38VAUH0001

				A 140066.2	
A	3,1ha	A	14,2ha	Na 0.1	
				NC 64.8	
				Ubb 2504.0	

Légende

-  Zones humides
-  Espaces de fonctionnalité

Zonage PLU

-  A
-  AU, AUb, AUc, AUc1, AUd
-  N, NA, NC, Na, Nb, Nh
-  UA, UBa, Ubb, UBc, UBd, UBe, UI, Ua, UBB
-  Parcelles cadastrales

0 50 100 Mètres

09 septembre 2010

Les parcelles 768, 769, 773, 774 ont été bâties depuis l'inventaire communal des zones humides. Le terrain a été fortement remanié, la végétation dénaturalisée. Ces terrains ne présentent pas de caractère de zones humides.

La parcelle 772 située dans l'angle et en contre bas du Vernon présente une pente depuis le ruisseau vers le nord. Un dénivelé d'environ 1 mètre est constaté.

Des sondages pédologiques ont été réalisés le long d'un transect depuis la partie basse de la parcelle en direction de l'angle du Vernon.

Très peu de traces d'hydromorphie ont pu être mises en évidence. Les seules l'ont été ponctuellement dans la partie basse de la parcelle montrant probablement une ancienne zone de débordement du Vernon, canalisé aujourd'hui.

Les rives immédiates du Vernon présentent une végétation hygrophile.

En conséquence, les limites de la zone humide ont été décalées en fonction de ces nouveaux éléments.
--

Expertises complémentaires de zones humides

Compte tenu d'enjeux liés à des parcelles en limite de zones humides identifiés dans le cadre de l'inventaire communal, une expertise complémentaire a été réalisée le 9/09/10 par Benoît Feuvrier sur :

- Entraigue
- Etang du Clos
- Zone de l'Arselle
- Zone de Plan Rinjat
- Zones humides des sources Zaï

I. Entraigue

Il s'agit de vérifier les limites de la zone humide sur des terrains ayant fait en partie l'objet de construction : 768, 769, 772, 773, 774 et 771.



Illustration 1 : Vue sur les parcelles étudiées (775 au premier plan)

Sommaire

Expertises complémentaires de zones humides 3

I. Entraigue	3
II. Zone de l'étang du Clos	8
III. Zones humides des Sources Zaï	13
IV. Zone humide exutoire partiel de l'Arselle	14
V. Espace de fonctionnalité de la mare de Plan Rinjat	14

Inventaire des zones humides : expertises complémentaires

Acer campestre

Rapport d'étude



10 septembre 2010